

ENJEU SÉCURITÉ - Darmanin, justice : quatre questions

Lundi 23 décembre, Gérald Darmanin a été nommé Garde des Sceaux du gouvernement Bayrou. Il a d'ores et déjà tenu divers propos inquiétant les syndicats de magistrats. Que souhaite le ministre ? Comment appréhender les réactions que sa ligne peut susciter ?

M. Darmanin fait du Darmanin (bâillement) ; c'est la 3e fois après son passage à Bercy puis à l'Intérieur. Toute recherche scientifique considère des phénomènes répétitifs ; là, on y est : d'abord l'activisme effréné... Épuiser les journalistes en zigzagant partout... Feu d'artifice de propos censément provocants pour l'écho médiatique... Pluie d'éléments de langage pour les télévisions du soir... Élever aux nues les personnels de son ministère... Le premier coup, à Bercy, les douaniers furent émus de cet élan ministériel à leur égard... Un ministre ? Non, leur pote. Mais, dès M. Darmanin parti pour un autre ministère, jamais plus les douaniers n'entendirent parler de lui. Passée la fête, adieu le Saint, dit l'Église.

Phase deux, la baudruche crève ... rien n'advient de concret ou de positif, place au mensonge. Les opérations "Place Nette XXL" ? un triomphe dans la lutte contre le crime - les yeux dans les yeux. Or de 2020 à 2024, plus 28% d'homicides et tentatives à l'échelle nationale ; 80% lors de guerres de gangs - la pire guerre criminelle depuis que les statistiques existent. Bon, on aura ça à la Justice, le temps que durera ce gouvernement. Enfin, que cherche M. Darmanin dans tout ça ? Sa gloire à lui, son ascension vers des sommets forcément stellaires ; pas grand-chose de plus, j'en ai peur.

Que sait-on des causes de la criminalité en France ? La prison favorise-t-elle la récidive ? À l'inverse dissuade-t-elle et sur quels faits s'appuyer pour l'affirmer (ou le démentir) ?

Pour le pénitencier, voici la réalité d'aujourd'hui : toujours plus ; ministre après ministre, la prison va aux cas extrêmes ; aujourd'hui, les maisons centrales et toujours plus, les maisons d'arrêt, sont pleines de multirécidivistes qu'on y envoie en bout de course criminelle, à la fin des fins ; voici 20 ans, 50% des détenus l'étaient pour vol ; en 2022, moins de 20%. Et le grossier gauchisme asphyxiant la magistrature depuis soixante-dix ans - répandu avec la bienveillance de TOUS les gouvernements de la droite libérale, nul n'ayant levé le petit doigt pour redresser la barre - a imposé de parfaits mensonges, abolis partout ailleurs dans les pays développés :

- La prison est l'école du crime : FAUX. Le quota de détenus apprenant en prison de quoi développer leurs capacités criminelles est dérisoire - au niveau de celui des ouvriers d'usine devenant ingénieurs par promotion interne et cours du soir ; jamais plus de 5% du total.

- Plus on ouvre de prisons, plus elles se remplissent : FAUX. Comme un décalage existe entre la première condamnation d'un malfaiteur et sa détention effective, toujours en ultime recours ; oui les nouvelles prisons voient, par effet générationnel mécanique, un surplus sur cinq années maximum ; puis une forte décrue.

Que penser, dès lors, des peines courtes et de la justice rapide que M. Darmanin veut instaurer ? Faut-il penser, au vu des faits ci-dessus énoncés, qu'elles seraient efficaces ?

Bonne idée : la criminologie expérimentale des États-Unis dit "short sharp shock". Mais comment faire quand il manque 5 000 surveillants de prison et que la Protection judiciaire de la jeunesse, si c'était une société privée, serait en faillite depuis belle lurette ? Comment voulez-vous suivre des

mineurs délinquants avec 300 dossiers sur votre bureau, quand il en faudrait 30 pour travailler proprement ?

En octobre encore, j'ai passé une journée entière à Fleury-Mérogis avec des personnels pénitentiaire, pour réfléchir avec eux au phénomène de la récidive - crucial, car si jamais les bandits commettaient chacun une seule infraction, les forces de sécurité et la justice seraient au chômage. Eh bien, aujourd'hui rien n'est fait pour lutter contre la récidive. Rien. Pourtant, la prison est efficace : dans les États de droit, une foule de statistiques établit qu'en général, une petite majorité (en moyenne, 55%) de ceux qui ont été une fois en prison, n'y retournent jamais. Comme par ailleurs, la prison n'est pas non plus l'école du crime, ça signifie clairement qu'en majorité, la leçon a servi.

Quid de la réinsertion, qu'évoque souvent la gauche ? S'il est logique de s'interroger sur ce sujet, la façon dont elle est le plus souvent posée est-elle pertinente ?

La réinsertion fut la panacée du monde anglo-saxon des décennies 1960 et 1970. Or ensuite, des évaluations rigoureuses ont prouvé qu'en fait, quand un individu a basculé ; est devenu un "criminel d'habitude", il est presque impossible de le rendre à une vie honnête si, libéré, il retourne à son quartier et à ses fréquentations antérieures. Mais en France, à présent, on confie l'évaluation en bout de piste à ceux-là mêmes qui pratiquent la réinsertion (stages, etc.). Inutile de vous dire qu'ils sont enchantés de leur boulot. Je suis curieux de voir ce qu'une évaluation sérieuse, par exemple par la Cour des comptes, donnerait sur ce sujet.

Quant aux prisons "légères", on s'inquiète de voir un ex-ministre de l'Intérieur ignorer qu'on ne capture pas toujours un malfaiteur pour le crime le plus grave qu'il a commis - et qu'il ne s'empresse pas d'avouer à l'interrogatoire. Tel individu arrêté avec un kilo de cocaïne sur lui peut fort bien, la semaine d'avant, avoir rafalé un rival sur un point de deal. Donc, comment jauger sérieusement qui affecter à ces infra-prisons ?

M. Darmanin devrait se méfier de telles ignorances sur la dangerosité d'un détenu, supposé anodin, mais un fauve en réalité. C'est précisément le cas de Mohamed Amra, évadé en mai dernier lors d'une embuscade où deux surveillants ont été tués et trois autres, lourdement blessés. Alors ministre de l'Intérieur M. Darmanin avait émis ses usuelles fanfaronnades ; huit mois ont passé : Amra court toujours... ■